



## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2013**

L'an deux mille treize, le trente avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente des Verdeaux, convoqué le vingt-trois avril deux mille treize, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Joël SERAFINI, Maire.

Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

### **PRÉSENTS :**

Joël SERAFINI, Jean-Louis MAZZIA, Réjane AUDIBERT, Brigitte BACCHI, Philippe HECKEL (jusqu'au point n°4), Sylvette PEZELIER, Jean-Pierre GRANGET, Anne-Marie CANDEL, Jean-Luc SANCHEZ, Adjoint, Jacqueline BOSVET, Jean-Christophe FAVA, Jean Claude MORATAL, Michèle BEC, Louis PAULHE, Virginie VILLARD, Françoise FORMENT, Sylvie DAMAS, Conseillers Municipaux

Dylan AIMÉ, Marie BETTINI, Eden BONNOIS, Louane CHABRAN, Charly CHAMBAUD, Quentin CHIVALLIER, Nathan CLUZEAU, Alexia ESCOTTE, Camille FAUS, Roxane FROISSART, Léane GINER, Célia HERVIER, Alexia LAFFONT, Tom MANSUY, Julie MANUEL, Nina MARANDON, Léa MARTINEZ, Lola MONAGO, Sarah MOUSSET, Quentin PRÉEL, Anna RATINET, Carla ROMEO, Baptiste ROSTAING, Léa SASTRE, Thomas SERAFINI, Quentin TOUMAZEAU, Léo VESCHE, Méline VILLARD, Arthur VIVANT, enfants désignés par leur classe pour les représenter.

M. le Maire souhaite la bienvenue aux enfants qui ont été désignés par leur classe pour les représenter lors de cette séance extraordinaire du Conseil municipal et adresse ses remerciements aux personnes qui ont permis à ce projet de vivre pour la deuxième année : les enseignants et directeurs d'école, les services municipaux et l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires, Brigitte BACCHI.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour du Conseil municipal.

M. le Maire rappelle à tous que le Conseil municipal délibère sur les affaires qui concernent la commune. Il attire l'attention des enfants représentant leur classe sur le fait de bien s'interroger au moment de se prononcer par un vote sur le fait que le projet soumis à décision est un projet qui permettra d'améliorer le cadre de vie des Bédarridais ou de renforcer le lien social ou non et s'il est bien au service de l'intérêt général.

### **1. ORGANISATION D'ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES AVEC INTERVENANTS DANS LE CADRE DU CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION**

Rapporteurs : Lola MONAGO, Charly CHAMBAUD, Eden BONNOIS, Léo VESCHE, Dylan AIMÉ – CM 1 École Jacques Prévert

Lola MONAGO précise qu'elle souhaite avec sa classe l'intégration d'interventions tout au long de l'année d'animateurs du Naturoptère de Sérignan du Comtat et de l'association des

« Petits Débrouillards Vaucluse » basée à Caumont sur Durance, dans le programme d'activités élaboré par le Centre Municipal d'Animation.

Plusieurs interventions sur l'année seraient proposées aux enfants inscrits.

L'objectif est la découverte :

- du milieu proche (insectes et végétaux) par le biais de l'intervention du Naturoptère,
- de la chimie et des sciences physiques par le biais d'expériences.

Il est proposé au Conseil de,

- **ÉMETTRE** un avis favorable ou défavorable sur ce projet.

Louane CHABRAN demande si des contacts avec des animateurs ont déjà été pris.

Lola MONAGO précise que cela été fait.

Nathan CLUZEAU demande quels seront les tarifs qui seront pratiqués.

Dylan AIMÉ répond que l'intervention des « Petits Débrouillards » coûtera 1 080 € (4 journée d'animations), celle du Naturoptère 880 €, soit un budget total de 1 960 €. Une participation de 2.50 € par atelier et par enfants sera demandée.

Julie MANUEL souhaite savoir où se déroulera la sortie nocturne.

Lola MONAGO répond que cette activité a été abandonnée car elle était trop compliquée à organiser.

Quentin CHIVALLIER demande ce que sont les « Petits Débrouillards ».

Léo VESCHE précise que c'est une association présente à Avignon qui propose des expériences ludiques faciles, à reproduire à la maison.

Nina MARANDON demande pourquoi avoir proposé ce projet.

Lola MONAGO répond que c'était le projet le plus intéressant de leur classe. De plus à la maison, ils n'ont pas la possibilité de faire de la chimie. La connaissance de son milieu proche et de l'écologie sont des thèmes importants pour l'avenir.

M. le Maire souhaite savoir quelles expériences seraient pratiquées.

Léo VESCHE répond que des expériences autour des acides et des bases seraient proposées ainsi que de la cuisine moléculaire.

M. le Maire demande aux enfants qui parmi eux participeraient à ces activités si elles existaient. Une majorité d'enfants lève la main.

Le projet n'appelant plus de commentaires, M. le Maire le soumet au vote.

**Le dossier reçoit un avis favorable à la majorité.**

POUR : 42

CONTRE : 3

ABSTENTION : 1

## 2. PARTICIPATION AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Rapporteurs : Nina MARANDON, Louane CHABRAN, Quentin CHIVALLIER, Julie MANUEL, Nathan CLUZEAU – CM 1 École Jacques Prévert

Louane CHABRAN indique qu'elle souhaite avec sa classe voir la ville embellie et plus fleurie.

L'inscription au concours de la Commune serait pour 2013 car il est encore temps pour le faire.

Julie MANUEL précise que la classe pense que cette initiative contribuerait à améliorer la qualité de vie du village et serait un atout touristique supplémentaire. La classe a identifié les emplacements à fleurir ainsi que les fleurs à privilégier. Cette initiative peut contribuer à développer le lien social et l'économie locale.

Il est proposé au Conseil de,

- **ÉMETTRE** un avis favorable ou défavorable sur ce projet.

Léa SASTRE dit que ce projet a déjà été présenté l'an dernier et qu'il n'avait pas été retenu parce qu'il est très coûteux.

Charly CHAMBAUD demande où les fleurs seraient plantées.

Louane CHABRAN indique des lieux : devant la mairie, au château d'eau, au rond-point du Monument aux morts, au pont roman, aux entrées de ville, au pied des arbres, sur les bords de l'Ouvèze, au square du bicentenaire, autour des poubelles et Porte du Comtat Venaissin.

Sarah MOUSSET demande combien cela coûterait.

Julie MANUEL dit qu'il sera proposé aux Bédarridaïses de le financer.

M. le Maire dit qu'avec les élus du Conseil municipal, ils ont essayé d'embellir le village avec des arbustes qui demandent moins d'eau et d'entretien que les fleurs et qu'ils ont fait la proposition aux commerçants de leur donner des pots avec des arbustes à condition que les commerçants s'en occupent et les arrosent. La moitié seulement des commerçants a joué le jeu malgré leur engagement. M. le Maire a donc du mal à croire que des riverains volontaires acceptent durablement de participer financièrement à l'achat et à l'entretien de fleurs dans les espaces publics.

Julie MANUEL dit que vu comme ça c'est différent.

Quentin CHIVALLIER dit qu'il est possible d'utiliser moins d'eau avec le paillage.

M. le Maire répond que la ville le fait déjà mais que ce n'est pas possible partout et qu'il y a quand même besoin d'eau pour les fleurs.

Nina MARANDON précise que seules des fleurs adaptées au climat seraient choisies : jonquilles, coquelicots, marguerites, roses, buis, iris, jacinthe...

Jacqueline BOSVET dit que ce sont toutes des plantes qui ont besoin de beaucoup d'eau et d'une taille qui donne beaucoup plus de travail que les arbustes.

Léa SASTRE ajoute que les coquelicots poussent partout et que ça ne se plante pas.

Camille FAUS demande pourquoi participer dès 2013 et ne pas prendre le temps de se préparer.

Julie répond que c'est l'inscription qui a lieu en 2013 et que la participation est pour 2014.

M. le Maire demande aux enfants ce qu'ils penseraient d'un projet où ce ne serait pas la ville qui ferait mais les particuliers dans leurs jardins privés et sur leurs balcons, permettant ainsi d'embellir aussi la ville.

Nina MARANDON dit que 22 communes de la région participent au concours, comme Sorgues, Le Pontet ou Orange.

M. le Maire dit que rien que dans le Vaucluse il existe 151 communes. Il remarque que peu de communes participent à ce concours et que celles qui y participent sont des communes riches avec beaucoup d'entreprises. Bédarrides n'est pas une ville riche.

Nathan CLUZEAU dit que fleurir le village permettrait d'améliorer la qualité de vie et qu'il serait plus agréable de se promener. C'est de plus un atout touristique.

M. le Maire demande aux enfants ce qu'ils pensent de ce qui a déjà été fait, qui s'est traduit aussi par la création de nouveaux parcs et jardins depuis 2009 : parc Etienne Daillan, jardins familiaux de la Verne, jardin des Sences, jardin de la confluence.

Louane CHABRAN dit que ce qui a déjà été fait c'est bien mais que ce n'est pas assez, ils en voudraient encore plus.

Le projet n'appelant plus de commentaires, M. le Maire le soumet au vote.

**Le dossier est reçu un avis défavorable à la majorité.**

POUR : 8  
CONTRE : 22  
ABSTENTION : 16

### 3. CRÉATION D'UN MINI PARCOURS SPORTIF

Rapporteurs : Marie BETTINI, Carla ROMEO, Thomas SERAFINI, Arthur VIVANT, Anna RATINET, Roxane FROISSART – CM 2 École Jacques Prévert

Marie BETTINI, Carla ROMEO, Thomas SERAFINI, Arthur VIVANT, Anna RATINET, Roxane FROISSART présentent ce projet.

Il n'y a pas de parcours de santé à Bédarrides mais le Parc Etienne Daillan a déjà des modules sportifs.

La classe a pensé que compléter ces modules par un mini parcours de santé serait une bonne idée car cela permettrait à tous, petits et grands, d'en profiter.

Ce mini parcours serait composé de 4 ateliers (1 poutre d'équilibre, 1 échelle à suspendre, 1 slalom, 1 poutre mobile) en bois. Divers fournisseurs, dont un installé dans la région peuvent fournir ce type de matériel qui devra être adapté à tous, en bois et à un prix nous permettant d'en installer 4.

Ces modules seraient installés en bordure de la butte paysagée contigüe au chemin des Beaumettes, sur la pelouse existante.

Il est proposé au Conseil de,

- **ÉMETTRE** un avis favorable ou défavorable sur ce projet.

Léa SASTRE demande s'il y a assez de place au parc pour tout mettre.

Carla ROMEO précise qu'ils ont trouvé quatre modules qui ne prennent pas beaucoup de place et que la pelouse est grande et étendue.

Marie BETTINI dit qu'il est également possible de les installer à côté des toilettes, il y a suffisamment d'espace.

Quentin CHIVALLIER demande comment il sera possible de jouer au ballon si les modules sont installés sur la pelouse.

Marie BETTINI dit que ça ne prendra pas toute la place et que si les modules sont installés à côté des toilettes il n'y aura plus de problème.

Léa SASTRE pense que la pelouse est faite pour pique-niquer et qu'aux toilettes elle ne voit pas l'espace.

Sarah MOUSSET dit que ça se situe entre la voie ferrée et la grande allée.

Quentin CHIVALLIER dit qu'il faudra alors des bancs en plus.

M. le Maire précise qu'il y a assez de bancs au parc.

Julie MANUEL dit qu'il n'y a pas assez de modules.

Marie BETTINI répond que le projet consiste en la création d'un mini parcours de santé.

Nina MARANDON demande si le parcours sera gratuit ou payant.

Thomas SERAFINI répond que ce sera gratuit comme le parc.

Nina MARANDON demande combien les modules coûteraient.

Arthur VIVANT répond que la poutre d'équilibre vaut 468 € HT, l'échelle à suspendre 777 € HT, le slalom 230 € HT, et la poutre mobile 468 € soit un budget total de 1 933 € HT.

M. le Maire demande qui pense que ces structures manquent au parc. Une petite dizaine d'enfants lève la main.

M. le Maire demande combien parmi les enfants utiliseraient ces modules avec plaisir s'ils étaient installés au parc. Une grande majorité d'enfants lève la main.

Nina MARANDON demande si on peut les installer ailleurs qu'au parc.

Thomas SERAFINI répond qu'au parc, il y a déjà des jeux et que ce ne serait pas bien de les éparpiller dans le village.

M. le Maire dit qu'il pense aussi qu'il serait dommage de disperser les jeux.

Carla ROMÉO ajoute que le parc est populaire, que tout le monde y va. Les modules seraient donc très utilisés.

Louane CHABRAN demande à partir de quel âge les modules pourront être utilisés.

Julie répond que ce sera pour un peu tout le monde, petits comme grands.

Julie MANUEL demande si ce sera fait pour les tous petits.

Louane CHABRAN précise que pour les enfants oui mais pas pour les bébés.

Quentin CHIVALLIER demande s'il n'y aura pas un risque de se faire mal.

Arthur VIVANT répond que l'herbe amortira les chutes.

Léa SASTRE précise qu'on peut indiquer les âges sur les jeux.

Quentin PRÉEL demande si le bois ça ne casse pas trop facilement.

Arthur VIVANT indique que les matériaux choisis sont recyclables et qu'on pourra les remplacer s'ils cassent.

Le projet n'appelant plus de commentaires, M. le Maire le soumet au vote.

**Le dossier reçoit un avis favorable à la majorité.**

POUR : 35

CONTRE : 4

ABSTENTION : 7

#### 4. CRÉATION D'UN PARCOURS « TOURISTIQUE, ÉNIGMATIQUE ET LUDIQUE » POUR DÉCOUVRIR BÉDARRIDES

Rapporteurs : Méline VILLARD, Quentin PRÉEL, Léane GINER, Alexia ESCOTTE, Quentin TOUMAZEAU, Camille FAUS – CM 2 École Jacques Prévert

Léane GINER indique que le projet de sa classe consiste en la création d'un parcours de découverte du village « touristique, énigmatique et ludique » pour les enfants à partir de 6 ans et les adultes qui les accompagnent.

Un dépliant/questionnaire sera édité. Il comprendra une liste de questions numérotées qui renverront aux différents lieux que l'on souhaite faire découvrir aux visiteurs et qui seront représentés sur un plan. Les réponses seront à lire, déchiffrer, déduire aux différentes étapes du parcours permettant ainsi de visiter le village. Photos ou dessins pourraient compléter le dépliant.

Le dépliant sera à retirer à l'espace média et/ou chez des commerçants partenaires.

Pour réaliser le parcours, il sera nécessaire de définir les lieux « incontournables » : monuments historiques et les événements qui y sont rattachés (château d'eau, fontaines, pont roman, etc...), architecture, lieux culturels et sportifs (stades, dojo...), aménagements de loisirs (parcs, jardins familiaux...), sites naturels (en particulier les rivières et leurs abords et donc les inondations), agriculture (fruits et légumes, vin).

Il faudra enfin prévoir la disponibilité des réponses aux endroits nécessaires ou tout au moins les éléments permettant de déduire les réponses.

Il est proposé au Conseil de,

- **ÉMETTRE** un avis favorable ou défavorable sur ce projet.

Charly CHAMBAUD demande quelles seront les questions posées.

Méline VILLARD donne lecture des questions imaginées.

Louane CHABRAN demande si le dépliant sera gratuit ou payant.

Alexia ESCOTTE répond qu'il sera gratuit.

M. le Maire demande quel sera le coût de réalisation du dépliant.

Dylan AIMÉ dit qu'il existe déjà des plaques en face des monuments historiques.

Quentin PRÉEL précise qu'il s'agit d'en savoir plus que ce qui est écrit sur les plaques.

Léane GINER ajoute que c'est pour permettre aux plus petits de découvrir le village.

Célia HERVIER demande quand cela se ferait.

Léane GINER répond que ce serait tous les jours de la semaine, la distribution de dépliant étant possible tous les jours.

Léane GINER ajoute que le projet serait à réaliser le plus vite possible.

Alexia ESCOTTE que le parcours ne concerne pas que les monuments historiques mais aussi les squares, stades et jardins familiaux, la roue à aubes et les plaques d'inondation.

Philippe HECKEL quitte la salle.

Arthur VIVANT demande comment on pourra vérifier les réponses.

Camille FAUS répond que les réponses seront écrites en dessous des questions en italique.

Quentin CHIVALLIER demande à partir de quel âge on pourra jouer.

Camille FAUS répond à partir de 6 ans.

Léa SASTRE demande où se trouveront le départ et l'arrivée.

Camille FAUS présente le plan de déjà imaginé par sa classe.

Le projet n'appelant plus de commentaires, M. le Maire le soumet au vote.

**Le dossier reçoit un avis favorable à la majorité.**

POUR : 36  
CONTRE : 7  
ABSTENTION : 2

## 5. ORGANISATION D'UNE JOURNÉE FESTIVE ET INFORMATIVE AUTOUR DE L'OUVÈZE

Rapporteurs : Léa SASTRE, Alexia LAFFONT, Sarah MOUSSET, Léa MARTINEZ, Célia HERVIER, Baptiste ROSTAING, Tom MANSUY – CM 1/CM 2 École Notre Dame du Sourire

Léa SASTRE, Alexia LAFFONT, Sarah MOUSSET, Léa MARTINEZ, Célia HERVIER, Baptiste ROSTAING, Tom MANSUY présentent le projet à tour de rôle.

La classe propose au Conseil municipal d'organiser une journée festive et informative autour de l'Ouvèze.

La journée se déroulerait en quatre étapes.

- Le matin vers 10h : Découverte de l'écosystème de notre rivière. Découvrir le milieu pour mieux le respecter. Un ou plusieurs guides de la Maison de l'Eau pourraient commenter une promenade au bord de la rivière, parfois dans son lit, parfois un peu plus loin. Le départ de la promenade se ferait place de la mairie.
- La mairie peut ensuite organiser un repas festif dont les réservations se feraient en mairie. Ce rassemblement pourrait se faire sur l'espace « vert » qui se situe à la sortie du pont roman en direction de Sarrians/Monteux.
- L'après-midi serait consacré aux risques et à la prévention contre les inondations en présentant à l'occasion d'une seconde promenade les différentes installations (comme la pompe près du pont) prévues pour minimiser les inondations et les différentes marques d'inondations présentes sur les murs du village pour le souvenir.
- La journée peut se finir à la salle Gonnet par une conférence sur les risques d'inondations ainsi que sur les gestes importants à avoir en cas d'inondations.

La classe pense que ce projet permettrait aux Bédarridais de mieux connaître leur environnement, leurs rivières, leur patrimoine naturel, et qu'il faudrait sensibiliser les Bédarridais à la préservation de cet écosystème. De plus ce projet rappellerait les réflexes à avoir en cas d'inondation car ce sont parfois des gestes qui sauvent.

Enfin ce serait l'occasion de dynamiser encore un peu plus le village avec ce nouveau rendez-vous populaire.

La mairie pourrait communiquer sur cette journée à travers les panneaux lumineux de la ville, en y consacrant une double page du bulletin municipal « Ville de Bédarrides », et en distribuant des affiches publicitaires dans les commerces.

Cette journée serait ouverte uniquement aux habitants de Bédarrides, petits comme grands.

Elle pourrait se faire au début de l'été, lorsque le niveau de l'eau étant assez bas pour pouvoir circuler au sec dans le lit de la rivière.

Cette journée serait à renouveler tous les 4 ou 5 ans.

Il est proposé au Conseil de,

- **ÉMETTRE** un avis favorable ou défavorable sur ce projet.

Quentin CHIVALLIER demande qui cuisinera le déjeuner.

Sarah MOUSSET répond que ce sera la cuisine centrale.



Quentin CHIVALLIER demande pour combien de personnes le repas devra être préparé.

Sarah MOUSSET répond environ 500 personnes.

Nathan CLUZEAU demande si la journée sera ouverte à tous.

Louane CHABRAN demande pourquoi organiser cette journée seulement tous les 4 ou 5 ans.

Célia HERVIER répond que c'est parce que une part importante de la population se renouvelle tous les quatre ou cinq ans.

Léa SASTRE précise que le projet vise à rappeler aux habitants les risques et aussi les changements en matière de protection.

Dylan AIMÉ pense qu'il sera difficile de rassembler 500 personnes.

Nina MARANDON demande si ce sera réservé aux Bédarridais.

Tom MANSUY répond que oui parce que c'est la rivière de la ville.

Nathan CLUZEAU demande si personne d'autres ne sera invité.

Julie MANUEL pense qu'il faut être sociable.

Célia HERVIER précise que ce sera avant tout ouvert aux Bédarridais puis après aux autres.

Jean-Christophe FAVA dit qu'il ne faut pas oublier qu'il n'y pas que l'Ouvèze à Bédarrides qui compte en tout 7 rivières et qu'il faut être vigilants à tous les cours d'eau.

M. le Maire demande pourquoi avoir choisi l'Ouvèze.

Sarah MOUSSET répond que c'est parce qu'elle passe dans le village et que c'est facile de s'y promener et de la voir. On peut aller dans son lit et c'est la plus connue.

Le projet n'appelant plus de commentaires, M. le Maire le soumet au vote.

**Le dossier reçoit un avis favorable à la majorité.**

POUR : 22

CONTRE : 13

ABSTENTION : 10

La séance est levée à 20h20.